

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 48

Artikel: Lè dou novés conseillers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par exemple, il n'y a jamais d'orages à Lima ; jamais à Sainte-Hélène, de l'autre côté du continent américain et de l'Atlantique, on n'a entendu les éclats de la foudre, tandis qu'il tonne presque tous les jours aux Moluques ou aux îles de la Sonde : pourtant la lune change pour les uns comme pour les autres. Dans la Haute-Egypte, enfin, il ne pleut jamais, et pourtant la lune y a, comme chez nous, toutes ses phases. Partout, au contraire, l'Océan monte ou baisse en suivant la lune. C'est donc que les deux phénomènes, les marées universelles et les accidents météorologiques de l'atmosphère, n'ont aucun rapport entre eux.

L'Invalide à la tête de bois.

Tout le monde a entendu parler de ce célèbre *invalide à la tête de bois* qui faisait, il y a trente ans encore, l'admiration des voyageurs qui visitaient l'Hospice des invalides à Paris. Son histoire est cependant peu connue ou mal connue, empreinte le plus souvent d'exagération et d'erreur. Il n'est donc pas sans intérêt d'en rétablir les faits dans leur simplicité vraie.

A l'époque où le grand Napoléon et son armée trépassaient, sans se gêner, sur la patrie d'autrui, le brossier d'un général eut la tête emportée dans une affaire, non loin de Nuremberg. Le général, qui tenait à son brossier, avait entendu dire qu'à Nuremberg on fabriquait des soldats tout entiers en bois. Il en conclut avec raison qu'on y faisait aussi des pièces détachées et, de ses propres deniers, il fit mettre à son brossier une tête de bois fort ingénieusement agencée.

Tout d'abord le soldat ne fut pas enchanté. Il estimait que le naturel est préférable au postiche ; mais quand on lui eut fait observer que la tête de bois savait lire, tandis que sa première tête était absolument illettrée, il revint de ses préventions. Toutefois, le pauvre homme éprouva un cruel mécompte quand il voulut faire usage de son nouveau talent : la tête de bois savait lire, c'est incontestable, mais elle ne savait lire que l'allemand, et il ne le comprenait pas.

Cette déconvenue lui donna du noir. Il resta mélancolique et taciturne, regrettant sa première tête qui, au moins, était pleine de souvenirs du pays. Il est mort de sa belle mort, il y a déjà plusieurs années, aux Invalides, où l'on peut voir encore aujourd'hui la tête de bois qu'on a conservée, mais dont le mécanisme est gâté sans remède.

Une erreur assez répandue est que l'invalide à la tête de bois est le même qui fut assassiné par Jean Hiroux. Une simple réflexion fait justice de cette hérésie : le mobile du crime était le nez d'argent de l'invalide. Or, on ne met pas un nez d'argent à une tête de bois.

C'est un camarade de notre homme qui fut la victime de cet odieux attentat, dans le jugement duquel s'est produit ce célèbre interrogatoire :

Le président. — Que faisiez-vous à deux heures du matin sur l'esplanade des Invalides ?

Jean Hiroux. — Mon président, j'attendais l'omnibus.

Le président. — Prévenu, vous savez fort bien que l'omnibus ne passe pas à 2 heures du matin.

Jean Hiroux. — Tiens ! c'te bêtise ; s'il avait passé j'l'aurais pas attendu.

Et plus loin, après que Jean Hiroux a avoué son crime :

Le président. — On a entendu des cris horribles, qui ont répandu l'épouvante dans le quartier.

Jean Hiroux. — Hé ! c'est lui qui criait, c'est pas moi.

Jean Hiroux était un homme sans principes. Il a été guillotiné à la barrière St-Jaques.

Un brave maire de village, qui poussait jusqu'au fanatisme le sentiment de sa dignité, dissimulait autant que faire se pouvait sa petite brouille avec l'alphabet.

Le dimanche, à l'issue de la messe, quand le conseil municipal prenait séance, le secrétaire présentait à son magistrat-président la liasse des documents administratifs dont il avait à donner connaissance à l'assemblée. Le bonhomme la recevait gravement, tirait de leur étui une magnifique paire de lunettes, en essuyait les verres avec un soin méticuleux, les assujettissait sur son nez, redressait les paperasses par ce petit coup sec de la main gauche, familier aux plumitifs, puis, après les avoir tour à tour rapprochées et éloignées, il finissait par s'écrier :

— Allons, bon ! cette satanée Madeleine n'en fait pas d'autres ; elle a encore mis ses lunettes dans ma poche au lieu des miennes. Greffier ayez la complaisance de lire les pièces à ces messieurs.

Cet expédient se reproduisit pendant une douzaine d'années. Madeleine, c'est la femme du maire, vint à mourir ; son époux n'en continua pas moins de fulminer contre ses étourderies. Cependant, un des conseillers, lui ayant respectueusement fait observer que ses excuses avaient perdu de leur vraisemblance, il se décida judicieusement à y apporter une petite variante :

— Allons, bon ! disait-il, voilà que j'ai encore pris les lunettes de ma pauvre défunte Madeleine pour les miennes, greffier, etc., etc.

Lè dou novés conseillers.

Dou grands conseillers étiont z'u pè lo Grand Conset po lo premi iadzo ; et ma fâi l'est tot on affèrè què cein. Assebin quand travaissâvon lè tserrières dè Lozena, lâo seimbliâvè que lè dzeins devessont lè vouâiti et sè derè : Vouaique z'ein dou ! et n'ariont pas bailli lâo pliance po lo Pérou. Quand l'est que furon pè lo tsaté, chetâ su cliiâo bio bancs verds, à cliioux dzauno, tot garnis dè crin végétat à cinquanta centimès la livra, guegnivon sein fèrè asseimblant su la galéri iô lâi avâi tot espèce dè dzeins et sè pensâvon : Eh ! se la Fanchette et la Lizette no poivon vairè ice ! Et l'assesseu, que bra-

guè tant avoué sè séancés dè la justice! Qu'est-cein à coté dâo Grand Conset!

Tot parâi, à fooce de restâ à la méma pliace, cein lè z'ingourdessâi. Y'é la piauta tot einmourtiâ, qu'ein a ion que dese à l'autro :

— S'on saillessâi onna vouarbetta po allâ pequâ on *demî*?

— S'on vâo, fe l'autre, et sailliron.

L'alliron tsi lo père Bize, iô demândiron on demi-litre dè Dézalâ et âo bet d'on moment, *guelin, guelin, guelin, guelin*, l'ouïon sonnâ oquiè.

— Oh! qu'est-te çosse, se desiron, s'bahi se y'a onna vâta lè d'amont, âo bin se l'est dza l'appet?

Adon viron passâ que dévant on hussié avoué sa vesta verda, et ion dâi grands conseillers tracé frou po lâi demânda que l'irè, et revint sè chetâ.

— Eh bin, demândè l'autro que n'avâi pas remouâ, est-té por no qu'on sonnè?

— Na! l'est po lè z'écovirès.

YVONNE ET CARMEN

IV

Les jours suivants, Didier, au milieu de ses occupations et de l'entraînement de la vie de Paris, pensa souvent à l'étrange fille qui avait captivé son attention durant une soirée entière. Il aurait sans doute fini par l'oublier, si elle ne s'était, à tout instant, trouvée sur son chemin. Il la rencontrait au bois, montant avec intrépidité des chevaux à demi-sauvages; elle passait rapidement près de lui, sans le regarder, et probablement sans le voir. Aux Italiens, aux Français, à l'Opéra, il l'apercevait dans une loge d'avant-scène, puis il la retrouvait dans tous les bals, et souvent il se surprenait à l'affût, regardant derrière le rideau de sa fenêtre si le porche de l'hôtel Pénélan s'ouvrait pour livrer passage à sa voisine.

Un mois se passa ainsi; le nabab ouvrit ses salons pour donner, comme l'hiver précédent, une série de fêtes. Le désir de pénétrer dans cette maison fut, chez Didier, plus fort que sa résolution de se tenir à l'écart, et il se fit enfin présenter; le lendemain il recevait une invitation.

Un luxe princier régnait à l'hôtel Pénélan, et en entrant dans cette somptueuse demeure, on avait peine à croire que, pendant quinze ans de sa vie, le maître de toutes ces richesses gagnait chaque jour son pain et ne possédait même pas un abri.

Mademoiselle de Pénélan, debout à l'entrée du premier salon, recevait les invités. Le salut qu'elle rendit à Didier aurait été un peu hautain si un imperceptible sourire n'en eût adouci l'intention. Il lui demanda une valse; c'était la première fois qu'il lui adressait la parole; elle répondit par un signe de tête affirmatif sans lui désigner le numéro de cette valse; il n'osait pas le lui demander et restait près d'elle, incertain et presque interdit. Elle s'en aperçut enfin et lui dit: « à trois heures du matin! »

Il passa la soirée à regarder le cadran des horloges, qui n'étaient pas d'accord. L'une avançait d'un quart d'heure, et les autres retardaient. L'horloger de la maison était certainement beaucoup moins bien renseigné que le comte d'Hauterive sur leurs différents caprices.

Enfin trois heures sonnèrent; l'orchestre fit entendre le prélude d'une valse, et Didier sentit la taille d'Yvonne frissonner sous son étreinte. Ses mouvements avaient une incroyable rapidité, et des élans inattendus. Quelque vaste que fût l'espace, il était trop restreint pour elle, et partout, en Europe, elle devait se trouver à l'étroit. Ce n'était pas Didier qui la dirigeait, c'était elle qui l'entraînait! Ils arrivèrent ainsi dans une serre immense où des plantes incon-

nues en France rappelaient aux maîtres du logis la patrie d'adoption qu'ils avaient quittée.

Yvonne s'y arrêta. Les lampes vénitiennes, suspendues au milieu des gigantesques feuillages, ressemblaient à de grands fruits transparents; leurs lueurs différentes jetaient des rayons distincts comme ceux de l'arc-en-ciel, et le parfum des fleurs se mêlait aux fraîches senteurs des jets d'eau. On entendait à peine les bruits confus de la fête! C'était la solitude complète et mystérieuse.

Yvonne, debout en face de Didier, fixait sur lui un regard interrogateur.

— Monsieur d'Hauterive, dit-elle enfin, je voudrais savoir pourquoi, me rencontrant chaque soir, depuis un mois, vous ne m'aviez jamais fait danser?

— Parce que je n'avais pas eu l'honneur de vous être présenté.

— Il vous était facile d'avoir cet honneur-là.

Didier ne trouva naturellement rien à répondre.

— D'où je conclus, continua-t-elle, qu'il y avait un autre motif. Voyons! Dites-moi la vérité! Je veux la connaître.

Didier se sentait étrangement troublé. Les yeux ardents qui cherchaient à lire sa pensée restaient, comme deux sentinelles, fixés sur les siens. Cette fille, franchement hardie, loyalement provocante, bouleversait son esprit et ses sens.

— La vérité, répéta-t-il; eh bien! la vérité, c'est que j'avais peur de vous!

— Ah!... Et pourquoi aviez-vous peur de moi?

— Vous me faites là une question à laquelle je ne puis pas répondre.

— Parce que vous ne voulez pas y répondre.

— C'est possible.

— Il faut pourtant que je sache cela... que je sache tout! Il le faut!

— Alors, puisque vous m'ordonnez de tout dire, vous n'aurez pas le droit de vous offenser de ma réponse: J'avais peur de vous aimer!

Un éclair de joie ardente passa dans le regard d'Yvonne; mais elle se domina aussitôt, et reprit froidement:

— Vous pensez donc que l'homme qui m'aimerait serait fort à plaindre.

— Je ne suis pas assez fat pour croire que je puis être préféré à tous ceux dont vous avez repoussé les hommages.

— Est-ce là l'unique motif qui a dicté votre réserve?

— Quelle raison pouvez-vous supposer?...

— Mais si vous aimiez déjà... quelqu'un...

Elle eut peine à dire cela; sa voix tremblait.

— Si j'avais aimé quelqu'un, reprit en souriant Didier, je ne vous aurais pas redoutée! Je n'aurais pas senti dès le premier jour où je vous ai vue... mais non... de grâce!... ne me rendez pas ridicule en m'arrachant les pensées qui doivent rester enfouies...

— Oubliez que c'est Yvonne de Pénélan qui est ici avec vous, et dites-moi ce que vous pensez d'elle! Je veux le savoir.

Elle posa sa main sur celle de Didier avec un geste d'autorité.

— Ce que je pense d'Elle, de vous! Mais je pense qu'Elle est adorable... et je vous aime!

Il dit cela avec entraînement, puis il ajouta:

— Je suis fou!

Yvonne le regardait toujours, et restait muette en face de lui.

— Voyons, reprit-il, à votre tour dites-moi la vérité. Seul, je me suis tenu à l'écart! Seul, je n'ai pas essayé de vous plaire, et... cela vous a intriguée! A présent vous savez ce que vous vouliez savoir!...

— Croyez-vous donc que je cherche à satisfaire ma curiosité, mon amour-propre aux dépens de votre dignité?... Dans nos pays sauvages, on ne connaît pas les manœuvres du monde!...

— Alors, pourquoi m'avoir forcé à vous dire... que je vous aime?

— Était-ce si difficile à dire, et l'avez-vous dit aujourd'hui pour la première fois de votre vie?